

COMMUNIQUE DE PRESSE

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE A LASSERAN Les dimanches 26 Juin et 3 Juillet 2011

Par arrêté préfectoral du 30 mai 2011, les électeurs de LASSERAN sont convoqués pour **élire quatre conseillers municipaux** afin de remplacer les quatre conseillers démissionnaires.

Cette élection se déroulera, pour le 1^{er} tour, le dimanche 26 juin 2011, de 8 h à 18h et, en cas de second tour, le dimanche 3 juillet 2011.

S'agissant d'un scrutin uninominal majoritaire à 2 tours, pour être élu un candidat doit recueillir :
-au 1^{er} tour, la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits,
-au 2nd tour : la majorité relative, quel que soit le nombre de votants.

Contact Presse
Bureau de la communication interministérielle
et des systèmes d'information
Tél. 05.62.61.43.68
Fax.05.62.05.47.09